



## Règlement Intérieur

Le règlement intérieur est à lire dans son intégralité et à signer obligatoirement pour toute inscription aux accueils de loisirs.

En voici quelques points essentiels :

### ARRIVÉES & DÉPARTS

Pour la sécurité des enfants, les arrivées et les départs sont contrôlés. Les personnes autorisées doivent présenter une pièce d'identité et être déclarées sur le fichier des personnes autorisées.

Dans l'intérêt des enfants, il est impératif de respecter les horaires d'accueil afin de ne pas perturber un groupe en activité et/ou de priver l'enfant d'une éventuelle sortie. Les arrivées tardives ou départs anticipés ne seront pas tolérés (sauf rdv médical ou impératif familial).

### PÉNALITÉS

**Dans les écoles**, en cas de présence non réservée au périscolaire du soir le tarif journalier appliqué sera majoré de 50% et facturé.

Les enfants n'ayant pas de réservations **extrascolaires**, ou pour le **mercredi** ne seront pas acceptés.

En cas de récupération des enfants au-delà de l'heure de fin soit 18h30, le tarif journalier appliqué sera majoré de 50% et facturé, dans n'importe quel accueil (périscolaire et extrascolaire).

### SANTÉ & SÉCURITÉ

Lors de toute inscription, une fiche sanitaire est à remplir par les responsables légaux qui s'engagent à donner et mettre à jour les informations sanitaires propres à l'enfant.

Toute particularité liée à la santé et au régime alimentaire de l'enfant est à signaler à l'équipe afin de prévoir le meilleur accueil possible (allergies, régimes alimentaires, difficultés motrices, troubles du comportement, besoins spécifiques, Projet d'Accueil Individualisé). Les traitements médicaux peuvent être administrés aux enfants sur demande des parents, exclusivement sur présentation d'une ordonnance médicale.

### AFFAIRES À PRENDRE

Pour les différents accueils, la tenue des enfants doit être adaptée aux activités. Pour les mercredis et les vacances, certaines affaires spécifiques sont à prévoir :

**3/5 ans : chaussons, gourde, doudou, tétine, tenue de rechange**  
**3/12 ans : un sac adapté selon l'âge et la saison**

- Été : gourde, casquette, maillot, serviette, crème solaire, lunettes de soleil
- Hiver : gourde, bonnet, gants, après-ski

Les affaires doivent être notées au nom de l'enfant.

La Maison Pour Tous n'est pas responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels des enfants présents.

La plupart des bijoux représentant un danger en collectivité surtout pour les jeunes enfants, leur port est interdit durant les accueils de loisirs.

Le téléphone portable est interdit.

## Objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs. L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs.

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association, l'équipe pédagogique travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs :

**PERMETTRE LE BIEN ETRE PAR L'EXPRESSION**  
**FAVORISER L'ACTION COLLECTIVE ET SOLIDAIRE AUTOUR DES PROJETS**  
**ENVIRONNEMENTAUX**  
**SENSIBILISER AU RESPECT DES DIFFERENCES ET A LA DIVERSITE**



## Inscriptions & Réservations

Les accueils de loisirs sont ouverts à tous les enfants âgés de 3 à 14 ans, en fonction des places disponibles et des priorités données par communes participants au financement des accueils de loisirs. Les enfants de moins de 3 ans doivent être obligatoirement scolarisés depuis le mois de septembre de l'année scolaire en cours.

Les enfants aux besoins spécifiques, porteurs de handicap, sont accueillis avec un protocole adapté. Un rdv en amont aura lieu avec la famille et l'équipe de direction.

### UN ENFANT N'EST ADMIS QU'APRÈS CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET.

Les pièces ou informations suivantes seront à fournir lors de l'inscription

- Création d'un Espace Famille en ligne ou à l'accueil
- Compléter toutes les rubriques
- Joindre les documents dès juin pour la rentrée suivante:
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile » de l'enfant
- Attestation de quotient familial de la CAF du mois en cours, ou dernier avis d'imposition
- Bons vacances CAF (le cas échéant)
- Page de signature du règlement intérieur signée

Une fois, les documents validés il est possible d'effectuer les réservations en ligne sur l'Espace Famille. L'adhésion à l'association est obligatoire. L'adhésion est annuelle et nominative. Son prix est fixé à 10 euros par enfant, valable du 1er septembre de l'année au 31 août de l'année suivante.

Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur, s'acquitter des frais de réservation et d'adhésion, mettre à jour leurs informations sur leur Espace Famille (Changement de QF, santé, vaccins, coordonnées, Personnes Autorisées...).



### LES MODALITÉS DE RÉSERVATIONS

RÈGLEMENT TOTAL À LA RÉSERVATION  
 INSCRIPTION DÉFINITIVE  
 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES  
 DANS LA PÉRIODE PRÉVUE AUX RÉSERVATIONS.  
 AUCUNE ANNULATION N'EST POSSIBLE, SAUF POUR RAISONS MÉDICALES, SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF.

## MAISON POUR TOUS EVIAN SECTEUR ENFANCE 2025-2026

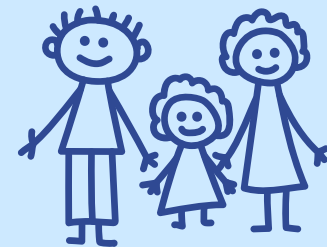
Accès au site de la MPT



## Accueils de loisirs PÉRISCOLAIRES & EXTRASCOLAIRES

3/12 ANS

3/14 ANS "ETE"



MAISON POUR TOUS  
 EVIAN-LES-BAINS  
 alfa3a  
 accueillir  
 associer  
 accompagner

MAISON POUR TOUS EVIAN  
 4 AVENUE ANNA DE NOAILLES  
 74500 EVIAN-LES-BAINS

04.50.75.19.69  
 evian.mpt@alfa3a.org

enfance-jeunesse.alfa3a.org/etablissements/maison-pour-tous

# Le p riscolaire

## ELEMENTAIRE



LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI  
du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026  
DE 16H30   18H30

Ecoles  l mentaires des Hauts d'Evian, du Centre, de la D tanche et du Mur Blanc.

### 16H30-17H00 : L'HEURE DU GO TER

Les familles sont tenues de fournir un go ter  quilibr    leurs enfants.

### 17H00-18H30 : L'HEURE DES ACTIVIT S

Les enfants sont initi s   de multiples pratiques sportives, culturelles et artistiques. Ils participent   diff rents projets tout au long de l'ann e : d coration de la MPT, concours en tout genre, P ris'cup...

Les enfants ne peuvent  tre r cup r s qu'  partir de 17h00.

#### LES TARIFS

QF 0   450 --> 2.00   
QF 451   800 --> 2.20   
QF 801   1250 --> 2.50   
QF 1251   2000 --> 2.90   
QF 2001   2500 --> 3.00   
QF 2501 ET + --> 3.10 

D LAIS DE  
R SERVATION : 36 H



# Les mercredis

## 3/12 ANS

MERCREDIS P RIODES SCOLAIRES  
du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026

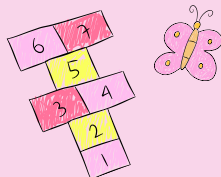
MAISON POUR TOUS - VILLA DOLLFUS



Les programmes d'activit s sont construits sur une p riode et s'articulent autour de th matiques diff rentes tout au long d'ann e.

Des temps forts r guli rs sont propos s en lien avec les th matiques : visites, spectacles, interventions, etc.

Les enfants et les familles sont invit s   participer   de nombreux projets au cours de l'ann e : le Carnaval d'Evian, la Kermesse de fin d'ann e, spectacle,...



Journ e :  
7h30-18h30

1/2 journ e avec repas :  
7h30-13h30 ou 11h20-18h30  
1/2 journ e sans repas :  
7h30-11h20 ou 13h30-18h30

#### ARRIV ES & D PARTS

ACCUEIL DE 7H30   9H  
ACCUEIL DE 17H   18H30

11h20 et 13h30 pr cises  
pour les 1/2 journ es

R SERVATIONS JUSQU'AU  
JEUDI 12H POUR LE  
MERCREDI SUIVANT

#### LES TARIFS

#####   la journ e

|                | HABITANTS<br>EVIAN | HABITANTS<br>HORS EVIAN |
|----------------|--------------------|-------------------------|
| QF 0   300     | 12,80              | 16,00                   |
| QF 301   450   | 13,40              | 16,80                   |
| QF 451   600   | 14,10              | 17,70                   |
| QF 601   800   | 14,80              | 18,60                   |
| QF 801   1000  | 16,70              | 20,90                   |
| QF 1001   1250 | 19,30              | 24,10                   |
| QF 1251   1500 | 22,50              | 28,20                   |
| QF 1501   2000 | 26,30              | 32,80                   |
| QF 2001   2500 | 30,20              | 37,80                   |
| QF 2501 et +   | 34,10              | 42,70                   |

##### 1/2 journ e avec repas

|                | HABITANTS<br>EVIAN | HABITANTS<br>HORS EVIAN |
|----------------|--------------------|-------------------------|
| QF 0   300     | 9,60               | 12,00                   |
| QF 301   450   | 10,10              | 12,60                   |
| QF 451   600   | 10,60              | 13,30                   |
| QF 601   800   | 11,10              | 13,90                   |
| QF 801   1000  | 12,60              | 15,70                   |
| QF 1001   1250 | 14,50              | 18,10                   |
| QF 1251   1500 | 16,90              | 21,10                   |
| QF 1501   2000 | 19,70              | 24,70                   |
| QF 2001   2500 | 22,60              | 28,30                   |
| QF 2501 et +   | 25,60              | 32,00                   |

##### 1/2 journ e sans repas

|                | HABITANTS<br>EVIAN | HABITANTS<br>HORS EVIAN |
|----------------|--------------------|-------------------------|
| QF 0   300     | 6,40               | 8,00                    |
| QF 301   450   | 6,70               | 8,40                    |
| QF 451   600   | 7,10               | 8,80                    |
| QF 601   800   | 7,40               | 9,30                    |
| QF 801   1000  | 8,40               | 10,50                   |
| QF 1001   1250 | 9,70               | 12,10                   |
| QF 1251   1500 | 11,30              | 14,10                   |
| QF 1501   2000 | 13,20              | 16,40                   |
| QF 2001   2500 | 15,10              | 18,90                   |
| QF 2501 et +   | 17,10              | 21,30                   |

# Les vacances scolaires

3/12 ANS  
3/14 ANS " TE"



AUTOMNE

du 18 octobre au 3 novembre 2025

FIN D'ANNEE

du 22 d cembre 2025 au 24 d cembre 2025

HIVER

du 7 f vrier au 23 f vrier 2026

PRINTEMPS

du 4 avril au 20 avril 2026

 T 

  partir du 4 juillet 2026



Au cours de chaque p riode de vacances, les activit s de l'accueil de loisirs s'articulent   la semaine, autour de th matiques particuli res permettant la d couverte culturelle, sportive, artistique et celle du territoire proche. Un temps fort est propos  chaque semaine : sortie culturelle, sportive, spectacle ou autre.

#### LES LEUX D'ACCUEIL

Maison pour Tous  
OU  
 coles publiques d'Evian

#### LES FORMULES D'ACCUEIL

6/12 ans: Inscriptions   la semaine  
3/5 ans: Inscription   la journ e  
Journ e compl te avec repas et go ter.

#### ARRIV ES & D PARTS

ACCUEIL DE 7h30   9H  
ACCUEIL DE 17h   18h30

#### P RIODES D'INSCRIPTIONS

\*Petites vacances : Ouverture 3 semaines avant le premier jour des vacances, le mardi matin, d s 9h. Cl ture 8 jours avant le premier jour des vacances, le samedi   12h00.  
\*Grandes vacances : Ouverture 6 semaines avant le premier jour des vacances, le mardi matin, d s 9h. Cl ture 3 semaines avant le premier jour des vacances, le samedi   12h.

\*Priorit s selon la commune de domicile des familles.